

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Band:** 23 (1965)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La préparation du Ve plan  
**Autor:** Cazes, Bernard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-135919>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### La préparation du V<sup>e</sup> Plan

Bernard Cazes  
Commissariat général  
du Plan d'équipement et de productivité, Paris

Le V<sup>e</sup> Plan dont la préparation est fortement avancée au moment où j'écris ces lignes doit couvrir la période 1966-1970. Sa méthodologie ne diffère pas fondamentalement dans ses principes de base de celle adoptée pour les plans précédents: il y a toujours la même distinction entre deux grandes phases, détermination des principaux objectifs chiffrés en matière de développement économique et social, et analyse de leurs conditions de réalisation dans le maintien des équilibres fondamentaux, et en second lieu traduction de ces objectifs en termes de prévisions et de programmes d'action par secteurs et par régions. Toutefois, avant d'indiquer en quoi consistent ces objectifs, il faut dire un mot des innovations introduites en matière méthodologique, car elles apportent quelques changements assez sensibles par rapport à la façon dont le IV<sup>e</sup> Plan avait été élaboré.<sup>1</sup> Ces changements concernent: l'intervention du Parlement dans la détermination des grandes options qui commandent la préparation du Plan, le traitement des problèmes d'incertitude, la politique des revenus, et le raccordement entre l'optique du moyen terme et celle du long terme<sup>2</sup>.

#### L'intervention du Parlement

On sait que jusqu'au IV<sup>e</sup> Plan inclusivement, le projet de plan approuvé par le Gouvernement était présenté à l'Assemblée nationale et au Sénat, accompagné d'un projet de loi portant approbation du plan, en tant que « cadre des programmes d'investissement » et « instrument d'orientation de l'expansion économique et du progrès social ». Le Plan apparaissait donc comme un document achevé, reflétant des choix économiques essentiels déjà opérés et n'ayant fait l'objet d'aucune discussion publique, en dehors de la consultation du Conseil économique et social.

Avec la loi du 4 août 1962 portant approbation du IV<sup>e</sup> Plan, cette procédure a été changée, puisque l'article 2 de cette loi stipulait qu'avant d'adresser au Commissariat général du Plan ses directives, le Gouvernement soumettrait un projet de loi portant approbation « d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du Plan dans le cadre de l'aménagement du territoire, et notamment celles qui concernent: l'expansion de l'économie; la répartition de la production intérieure brute entre investissement et consommation; la structure souhaitable de la consommation finale; l'orientation de

<sup>1</sup> Cf. B. CAZES: « Les rapports entre le Plan et les entreprises privées dans la planification française », *Revue économique et sociale*, octobre 1963.

<sup>2</sup> Un cinquième point mériterait d'être traité: celui de l'élaboration d'un plan optimal à l'aide de la programmation linéaire. Je me bornerai à renvoyer les lecteurs intéressés par cette question à l'annexe n° 8 du rapport sur les options du V<sup>e</sup> Plan (publié par l'Imprimerie des Journaux officiels) intitulée: *Etude sur la réduction de la durée du travail: Essai d'application d'un modèle mathématique effectué par le Centre de recherches mathématiques pour la planification.*

la politique sociale ainsi que celle de la politique régionale ». Conformément à ces dispositions, un rapport sur les « Orientations générales du V<sup>e</sup> Plan » a été préparé pour le Gouvernement par le Commissariat général du Plan. Le but de ce rapport était de soumettre au Conseil économique et social et au Parlement les éléments d'appréciation qui avaient finalement conduit le Gouvernement à choisir un objectif de croissance déterminé et un certain partage des résultats de cette croissance. Il ne s'agissait donc de discuter que des « grandes masses »; aucune opération individualisée, même de grande envergure, ne figurait dans le rapport. Ce document a été soumis au Parlement en novembre dernier; il a été approuvé par 353 voix contre 120 à l'Assemblée nationale, et par 190 voix contre 75 au Sénat. Le V<sup>e</sup> Plan lui-même sera présenté au Parlement à la fin de 1965, lorsque les orientations générales votées l'année dernière auront été transposées en objectifs et prévisions détaillées grâce aux travaux des Commissions de modernisation.

Ce coup d'essai en matière de procédure ne saurait évidemment révolutionner les conditions politiques d'élaboration d'un Plan, car outre les divergences inéliminables sur certaines grandes options « hors Plan » (comme la force de frappe nucléaire), il y a dans l'appréciation des chances et des risques de telle variante par rapport à telle autre une part d'appréciation subjective, de pari calculé où il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre ce qui est audace courageuse et légèreté irresponsable, ou entre prudence légitime et respect excessif des contraintes de la stabilité. De plus, il est normal qu'il faille beaucoup de temps pour que se généralise l'habitude de poser les grands problèmes économiques et sociaux en termes synthétiques et prospectifs, c'est-à-dire dans le cadre d'un plan à moyen terme, et pour que l'habitude inverse — celle qui consiste à regarder uniquement ce qu'il advient de tel paramètre isolé — perde un peu de son emprise sur les esprits<sup>1</sup>. Mais telle qu'elle est, cette expérience est encourageante, parce qu'elle montre qu'il est possible de parvenir à poser devant une assemblée politique des problèmes de choix entre objectifs et entre politiques économiques qui, jusqu'ici, semblaient devoir rester du domaine exclusif des experts.

L'effort pour élargir la participation à l'élaboration du Plan s'est également fait sentir en *matière régionale*. La traduction régionale des objectifs nationaux du Plan n'avait eu lieu dans le Plan précédent qu'après le vote du Parlement, sous forme de tranches régionales répartissant par régions de programme les prévisions d'emploi, d'activité économique et d'investissements publics définies à l'échelon national. Pour le V<sup>e</sup> Plan, la régionalisation a commencé plus précocement, afin de permettre aux instances régionales et locales d'être associées aux travaux d'élaboration du Plan avant le vote de celui-ci<sup>2</sup>.

## Le Plan et l'incertitude

L'un des avantages les plus communément reconnus à la planification souple est qu'elle constitue un « réducteur d'incertitude » (P. Massé) par la mise en commun des informations et des avis relatifs à l'évolution future, qui permet d'aboutir à ce que Claude Gruson appelle une « hypothèse unique de développement ». Mais ce rétrécissement du champ des possibles auquel on s'efforce de parvenir est une tâche dont la difficulté varie avec le degré de développement atteint et la nature de l'environnement extérieur de la planification. A cet égard il

<sup>1</sup> Sur les problèmes que posent les rapports entre planification et débat politique, voir la remarquable analyse de PAUL CARDESSE: « Le Plan et l'Opinion », dans *Citoyens* 60, numéro spécial sur « Le Plan et notre avenir » (1965/1).

<sup>2</sup> Pour plus de détails sur les rapports entre Plan et Aménagements du territoire, voir l'article de P. VIOT: « Les institutions de l'aménagement du territoire », *Revue de l'Action populaire*, juin 1965.

faut bien reconnaître que la situation française dans la deuxième moitié des années 60 présente de très grandes différences par rapport à la période où s'est opéré le mûrissement de l'expérience de planification. L'économie est plus diversifiée et la demande « discrétionnaire » y tient plus de place, de sorte que les perspectives du développement sont beaucoup moins nettes; il ne serait pas excessif de dire que la France entre dans une phase où « tout devient prioritaire », puisqu'aux objectifs collectifs de défense et d'aide viennent s'ajouter la pression d'une consommation rendue impatiente par « l'effet de démonstration » des économies plus développées, et le poids des besoins d'équipements collectifs qui, on le sait, est de plus en plus lourd à mesure que le niveau de vie s'élève. Or dans le même temps les incertitudes inhérentes au commerce extérieur s'accroissent du fait de la réalisation du Marché commun et de la libéralisation des échanges, qui entraînent une circulation plus intense des marchandises et des capitaux, avec les corollaires habituels: concurrence internationale plus intense, pénétration de capitaux étrangers dans l'économie nationale, plus grande sensibilité aux influences « exogènes ».

Ces conditions nouvelles ne peuvent pas ne pas réagir sur le choix d'un objectif et d'une politique de croissance pour la période 1966-1970. Les disponibilités en facteurs de production au cours du V<sup>e</sup> Plan et les perspectives en matière de productivité autorisent certes à fixer des objectifs d'une ampleur comparable à ceux du IV<sup>e</sup> Plan. Mais les difficultés rencontrées depuis 1963 dans la réalisation du IV<sup>e</sup> Plan montrent que selon toute vraisemblance, les mêmes causes risquent fort d'engendrer les mêmes effets, c'est-à-dire qu'il ne serait pas possible de réaliser un taux de croissance annuel de l'ordre de 5½ % (ce qui était l'objectif du IV<sup>e</sup> Plan) sans provoquer des tensions dangereuses pour la poursuite d'une expansion équilibrée. Une marge de sécurité trop grande étant par ailleurs de nature à rendre impossible le maintien du plein emploi, c'est un taux de croissance légèrement en retrait — 5 % — qui a été finalement retenu.

La réalisation de cet objectif n'est pas pour autant garantie. Il importe donc de mettre en place un dispositif de réaction qui s'efforce d'envisager à l'avance les principales éventualités défavorables. A cet effet, le V<sup>e</sup> Plan comportera un système d'indicateurs (les « cliquotants ») définissant un certain nombre de seuils — inflationnistes ou récessionnistes — dont le franchissement « marquerait conventionnellement l'entrée de l'économie dans une zone critique » (*Rapport sur les Options*, p. 50). Dès lors serait engagé de façon automatique un processus d'examen et de décision qui conserverait en revanche un caractère discrétionnaire.

L'avantage de ce système de détection précoce serait de mieux lier objectifs à moyen terme et exécution annuelle du Plan, à la fois dans l'esprit des autorités responsables de la politique conjoncturelle, et dans celui de l'opinion publique.

## **Le Plan et les revenus <sup>1</sup>**

Les plans français ont été jusqu'à présent établis *en volume*, c'est-à-dire qu'ils ne concernaient que des mouvements de biens et services calculés aux prix d'une année de base. Or si une programmation en volume « est propre à traduire l'objectif d'expansion, elle se prête moins bien à l'expression de l'ensemble des objectifs sociaux ainsi qu'à celle de l'objectif de stabilité et à la mise en évidence des tensions auxquelles notre économie peut être

---

<sup>1</sup> Cf. J. DELORS: « Politique des revenus et stratégie du développement », *Revue d'Economie politique*, mai 1965.

soumise» (*Rapport, op. cit.*, p. 23). Un premier essai de programmation en *valeur* a été tenté à l'occasion de la préparation du V<sup>e</sup> Plan. Les orientations qu'elle a fait apparaître ne concernent pour l'instant que l'évolution de quelques grandeurs assez agrégées: prix relatifs pour quatre secteurs, taux d'autofinancement, rythme global de croissance des prestations sociales, problèmes des finances publiques, conditions de l'équilibre entre épargne et investissement. Elles serviront de cadre à la politique nationale des revenus qui doit être mise en application à partir de 1966, et qui — en l'état actuel du problème — se présenterait de la façon suivante: à moyen terme, c'est-à-dire pour la quinquennie 1966-1970, le Plan préciserait une évolution des principales catégories de revenus compatible avec la réalisation des objectifs « physiques » de croissance, compte tenu d'inflexions à caractère normatif en faveur de certains types de revenus, comme les revenus agricoles. La transposition de ces indications quinquennales en termes annuels appartiendrait au Gouvernement, après discussion à la Commission des comptes de la Nation et avis du Conseil économique et social. Le Gouvernement en tirerait les conséquences au niveau de décisions concernant les revenus du secteur privé et nationalisé, et formulerait des recommandations à l'égard des revenus du secteur privé. Un Centre d'étude des revenus sera probablement créé, qui aurait pour mission de formuler des avis sur l'évolution des prix et des revenus et leur divergence éventuelle par rapport aux recommandations précitées.

### **Le Plan et les perspectives à long terme**

On sait que tout plan économique opérationnel se compose d'un ensemble lié d'objectifs et de moyens relatifs au *moyen terme*, c'est-à-dire projetés sur une année terminale distante de quatre ou cinq ans. Mais en préparant un plan à moyen terme, il est nécessaire de prendre des décisions engageant un avenir plus lointain, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'investissements humains ou d'aménagement du territoire. Il importe donc de fonder ces décisions sur une étude aussi attentive de ce qui se passera dans quinze ou vingt ans, puisque de toute façon on ne peut pas éviter de se prononcer.

C'est pourquoi depuis le III<sup>e</sup> Plan (1958-1961) les travaux de planification en France ont été éclairés par des projections à long terme destinées à fournir des éléments d'appréciation situés au-delà de l'année terminale du plan à élaborer. Pour le V<sup>e</sup> Plan (1966-1970) l'année « horizon » qui a été choisie — 1985 — est nettement plus éloignée que pour les plans précédents. Elle constitue en fait un point de repère plutôt qu'une date précise, et sa signification essentielle est de marquer qu'une génération se sera écoulée depuis le début des années 60. Durant cette période on peut raisonnablement pronostiquer que l'économie française aura connu des changements suffisamment profonds pour que l'étude de ce qu'il est possible et utile d'en connaître puisse servir à l'élaboration des plans intermédiaires.

Dans ce but un groupe de travail a été créé en 1962 sous la présidence de M. Guillaumat, ancien ministre des Armées et président d'Electricité de France. Suivant la terminologie à la mode, on pourrait qualifier ce groupe de travail d'« interdisciplinaire » puisqu'il comprenait trois économistes (Mme Krier, MM. Fourastié et B. de Jouvenel, ces deux derniers s'étant signalés par leurs travaux personnels en matière de conjecture à long terme), un médecin (le professeur Bernard), un ancien ministre de la construction (M. Claudius-Petit), deux spécialistes des questions agricoles (MM. Estrangin et Lamour), un syndicaliste (M. Levard, président de la CFDT), un industriel (M. Demonque), et M. Gruson, créateur de la comptabilité nationale en France et actuellement directeur général de l'Institut de la

statistique. Le groupe 1985 était par ailleurs assisté d'une équipe de rapporteurs composée de hauts fonctionnaires et d'ingénieurs.

L'objectif du Groupe 1985 a été double: d'une part, dégager les tendances « lourdes » de l'évolution dont il conviendrait d'accentuer les effets favorables ou de combattre les effets négatifs et, d'autre part, recenser de façon aussi exhaustive que possible l'ensemble des éventualités plausibles, pour que les formes d'action à envisager ne risquent pas de se trouver à contre-courant des voies essentielles vers l'avenir.

Le groupe a tenu une vingtaine de séances au total. Chaque séance était consacrée à un thème particulier exposé par une personnalité qui généralement ne faisait pas partie du groupe de travail, par exemple le professeur Aron, l'architecte Candilis, l'ethnologue Levi-Strauss. Les travaux du Groupe 1985 ont abouti à la rédaction d'un rapport intitulé *Réflexions pour 1985*, qui a été publié fin 1964 par la Documentation française <sup>1</sup>.

Dans quelle mesure les éléments « prospectifs » rassemblés par le Groupe 1985 ont-ils influencé le contenu des Orientations du V<sup>e</sup> Plan ?

Dans le domaine des leçons à tirer du rapport, il est d'abord apparu nécessaire de poursuivre les études sur les facteurs et conditions de la croissance économique, les tensions sociales qu'elle suscite et les déséquilibres économiques qui entravent sa continuité. Les « Réflexions pour 1985 » se gardent de préconiser la maximisation de la production comme un objectif en soi <sup>2</sup>, mais prenant note de l'appétit de consommation individuelle et des besoins collectifs qui ne cessent de croître (le rapport Buchanan, *Traffic in Towns*, en constitue une démonstration irréfutable), les auteurs du rapport sont inévitablement amenés à conclure que d'ici vingt-cinq ans nous ne pourrions vraisemblablement pas considérer la croissance comme un but dépassé, de sorte que nous aurons encore à effectuer des dosages délicats entre plus d'effort et plus de loisir.

Autre conclusion immédiate tirée du rapport 1985 par les planificateurs: l'utilité de créer au sein de chaque grande administration publique une « cellule de réflexion prospective » chargée de procéder à l'analyse permanente des tendances à long terme susceptibles de réagir sur les domaines relevant de l'action gouvernementale. Une cellule de ce genre vient d'être créée au Ministère du travail.

Sur un plan moins immédiat il a été décidé que pour prolonger les travaux du Groupe 1985, il conviendrait de retenir dans le V<sup>e</sup> Plan trois grands thèmes d'études correspondant à trois problèmes d'avenir particulièrement cruciaux.

Le premier de ces thèmes concerne la *remise à jour périodique des connaissances*, qui est devenue, dans un monde en transformation rapide, une nécessité à laquelle on ne peut plus faire face en se bornant à prolonger la scolarité obligatoire: il est probable qu'il faudra mettre au point des structures entièrement nouvelles, associant les entreprises, les syndicats et les universités. Au terme de cette évolution on peut entrevoir peut-être la réalisation d'un vieux rêve des utopistes, à savoir l'élimination du découpage tripartite millénaire de l'existence humaine en formation, travail, retraite — qui cesseraient de s'enchaîner de façon irréversible pour devenir des façons de vivre complémentaires.

Le second thème d'études voisin du précédent aura trait à l'organisation des modes de vie et d'activité du *troisième âge*. Il importe en effet de tenir compte des conséquences de la recherche médicale en matière de gérontologie qui prolonge la vie active de l'homme, des effets psychologiques néfastes d'un passage brutal à l'inactivité totale, et enfin du coût

<sup>1</sup> Collection *Documents pour le Plan*.

<sup>2</sup> Ce que le professeur W. WEISSKOPF appelle le « fétichisme du PNB (cf. son article « Economic Growth and Human Well-Being », *The Quarterly Review of Economics and Business*, été 1964).

collectif d'une politique ambitieuse de transferts sociaux au bénéfice des personnes âgées. Aussi y aura-t-il lieu de « rechercher des aménagements de carrière permettant par consentement mutuel de prolonger l'activité dans des emplois appropriés au delà de l'âge actuel de la retraite » (*Rapport sur les Orientations du V<sup>e</sup> Plan*, p. 135).

Le dernier thème de recherche intéresse ce que M. Massé, commissaire général du Plan, a appelé « la place des valeurs collectives dans la société de demain », et le financement des équipements correspondant. La société industrielle est une société où les hommes travaillent, se déplacent, se récréent ensemble, alors que les structures administratives et les modes de financement ont été conçus à une ère où les modes de vie impliquaient une « consommation » d'équipements collectifs beaucoup plus limitée. Une projection de l'économie française en 1985, effectuée par l'Institut national de la statistique à la demande du Groupe 1985, fait apparaître une croissance de la production globale au coefficient 3,15 par rapport à 1960; la consommation des ménages serait au coefficient 3, mais équipements collectifs et prestations sociales seraient au coefficient 7! C'est dire qu'en dehors de tout parti pris idéologique sur la place à assigner respectivement au secteur public et au secteur privé, la France comme les autres nations occidentales aura à s'interroger sur les moyens de faire face à ce défi lancé par les grandes tendances de notre civilisation.

Ce défi est tel qu'il ne saurait être relevé simplement par des travaux d'experts, fussent-ils de la meilleure qualité. Ce dévoilement progressif des grands problèmes de demain n'est fécond que s'il dépasse le cercle des initiés pour s'étendre au grand public. Mais comment intéresser ce grand public à ce qui se passera demain sans verser dans la science-fiction? Probablement en lui montrant qu'il ne s'agit pas simplement d'un débat abstrait, mais que c'est sa vie quotidienne qui est en jeu lorsque l'on s'interroge sur le long terme. A cet égard, je voudrais indiquer que la télévision française prépare, à partir d'une suggestion de l'un des membres du Groupe 1985, M. de Jouvenel, et avec l'aide technique du Commissariat général du Plan, une série d'émissions sur la France en 1985, dont le but immédiat est de sensibiliser l'opinion aux problèmes de l'avenir lointain, mais qui cherchera également à présenter de façon visuelle quelques « paradigmes » de l'existence que les Français pourraient mener dans vingt ans si..., de façon à faire comprendre aux téléspectateurs que leur mode de vie futur n'est pas déjà prédéterminé, et qu'ils peuvent choisir. Encore faut-il être informé des possibilités de choix. Arriver à imaginer des « emplois du temps » futurs qui échappent à la banalité petite-bourgeoise ou au délire techniciste est une tâche qui n'a jusqu'ici jamais été sérieusement envisagée <sup>1</sup>.

## **Les options chiffrées du V<sup>e</sup> Plan**

Pour présenter maintenant dans leurs grandes lignes les options de base du V<sup>e</sup> Plan approuvées par le Parlement, et servant de cadre directeur aux travaux des Commissions de modernisation, la formule la plus commode me paraît être de classer ces options par rapport à l'objectif de croissance de la production intérieure brute (PIB) — en répartissant les principaux indices relatifs à l'année 1970 en trois catégories: progression identique à celle de la PIB, progression plus rapide, et progression moins rapide.

---

<sup>1</sup> Sauf par certains utopistes sous forme de fiction. Sur le mode sérieux, je ne connais qu'une tentative de ce genre, malheureusement demeurée sans lendemain; elle est retracée dans le livre *Communitas*, de Paul et Percival Goodman.

Importations . . . . .	158-159
Exportations . . . . .	157-158
Equipements collectifs . . . . .	154-155
Prestations sociales . . . . .	138-140
Consommation des administrations civiles . . . . .	137-138
Logements . . . . .	} 134-135
Achats des administrations militaires . . . . .	
<hr/>	
PIB . . . . .	} 127-128
Investissements productifs . . . . .	
<hr/>	

Ressources disponibles pour les emplois intérieurs autres que l'investissement productif . . . . .	126,5-127,5
Consommation des ménages . . . . .	124 -125

Le raisonnement qui a conduit à soumettre à l'approbation du Parlement la répartition ci-dessus des fruits de l'expansion répond au désir de ne faire porter les choix que sur des ressources qui soient *réellement partageables*, c'est-à-dire après qu'ait été prélevé en priorité « ce qui était nécessaire à la poursuite de la croissance elle-même, c'est-à-dire à l'équilibre des échanges extérieurs, et au maintien d'un rythme suffisant d'investissements productifs » (*Options*, p. 83). Le tableau ci-dessus permet de constater qu'une fois « satisfaites » ces deux nécessités, l'ensemble des ressources disponibles pour des emplois *intérieurs autres que l'investissement productif* progresserait un peu moins vite que la production intérieure <sup>1</sup>. Le tableau ci-dessus montre comment se répartirait cet accroissement entre les différentes parties prenantes. Ces chiffres font apparaître deux grands problèmes dont l'évolution commandera le succès ou l'échec du V<sup>e</sup> Plan: le problème du commerce extérieur, et celui du financement des investissements, tous deux étroitement bien que non exclusivement liés à l'évolution de la consommation des ménages. Celle-ci représente en effet environ 70 % de la PIB, et cinq sixièmes des emplois des ressources intérieures disponibles, contre un sixième pour les emplois dits généraux (logement, équipements collectifs, achats militaires, consommation des administrations civiles). De légères variations en plus ou en moins dans la progression de ce poste ont donc des répercussions d'une grande ampleur sur la possibilité de financer ces emplois généraux.

En ce qui concerne les orientations en *valeur*, les variations de revenus par personne active figurant au tableau ci-après sont le résultat d'une série d'*hypothèses* et d'un *choix* relatif à l'évolution des prestations sociales. Les hypothèses concernent l'évolution relative des prix des différentes catégories de biens et services, auxquelles certaines « inflexions de caractère normatif » ont été apportées: incidences de la mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEE sur le relèvement des prix agricoles à la production, poursuite

<sup>1</sup> Il faut souligner ici qu'il s'agit des chiffres susceptibles d'être révisés si les travaux des Commissions de modernisation en faisaient apparaître la nécessité. Il n'est pas exclu par exemple que l'objectif d'investissement productif ne soit finalement considéré comme insuffisant, si du moins l'on prend, comme vient de le faire B. de Jouvenel, la période 1954-1962 comme base de comparaison, au cours de laquelle les investissements productifs ont progressé au rythme de 8,4 % par an, alors que le rythme annuel d'accroissement pendant le V<sup>e</sup> Plan ne serait que de 5,2 % (B. DE JOUVENEL: « Sur le financement des investissements », *Bulletin SEDEIS*, n° 920, 20 mai 1965).

de la politique de relèvement des loyers anciens, effort de vérité des prix en matière de tarification des services publics, redressement des marges d'autofinancement des entreprises industrielles. D'autres hypothèses concernent l'identité d'évolution, branche par branche, des salaires par tête et des revenus bruts des entrepreneurs individuels. Quant aux prestations sociales, un indice d'accroissement de 138-140 a été retenu comme base de travail.

*Evolution de certains revenus des ménages*

(taux de croissance moyen annuel en pourcentage)

Désignation	1960-1965 <sup>1</sup>	1965-1970 <sup>2</sup>
<i>Masse de revenus réels</i>		
1. Salaires . . . . .	6,9	4,9
Revenus bruts des entrepreneurs individuels		
2. Agricoles . . . . .	— ?	3,6
3. Non-agricoles . . . . .	2,8	3,5
4. Ensemble (1 + 2 + 3) . . . . .	4,8	4,4
<i>Effectifs</i>		
5. Salariés	1,8	1,5
Entrepreneurs individuels		
Agricoles:		
6. Exploitants . . . . .	— 1,5	— 1,7
7. Exploitants + aides familiaux . . . . .	— 3,4	— 3,5
8. Non-agricoles . . . . .	— 1,5	0,1
<i>Revenus par tête</i>		
10. Salaires (1/5) . . . . .	5,1	3,3
Revenus bruts des entrepreneurs individuels		
11. Exploitants (2/6)	1,5	5,4
12. Exploitants + aides familiaux (2/7) . . . . .	3,4	7,3
13. Non-agricoles (3/8) . . . . .	4,3	3,3
<sup>1</sup> Chiffres correspondant au projet de loi de finances pour 1985 (prévisions de septembre 1964). <sup>2</sup> Chiffres correspondant à l'esquisse proposée, sur la base des prévisions faites pour 1965, en mai 1964. <i>Source:</i> « Rapport sur les options du V <sup>e</sup> Plan », <i>op. cit.</i> , Annexe N° 6.		

Les travaux menés dans les Commissions de modernisation permettront de vérifier si les évolutions en volume et en valeur peuvent être considérées comme réalistes en dépit de leur caractère tendu, et de dégager les mesures à prendre dans les divers domaines de la politique et financière pour rendre probable leur réalisation. C'est dire que tout commentaire sur le caractère économiquement viable et socialement satisfaisant du V<sup>e</sup> Plan ne peut être raisonnablement avancé qu'à la fin de l'année, après les arbitrages gouvernementaux et l'approbation du Parlement.